

Retour sur les AGA des Éleveurs de porcs de la Beauce et des Deux Rives (Marc-Antoine P.)

Les 31 mars et 14 avril derniers ont eu lieu respectivement les AGA des Éleveurs de porcs de la Beauce et des Éleveurs de porcs des Deux Rives (et de leurs groupes au plan conjoint respectifs). En début de soirée, les représentants des Éleveurs de porcs du Québec sont venus présenter les changements réglementaires à venir au sein de la fédération spécialisée (concernant surtout une harmonisation de certaines sections du texte, des formalités administratives et technologiques et l'ajout de l'option de convoquer une assemblée générale extraordinaire dans un délai de 72 h). Le point culminant de chaque assemblée était les échanges avec les participants sur les importants enjeux de mise en marché : négociations de la Convention, écoulement des porcs et entente temporaire de diminution de 40 \$/100 kg.

Annoncée le 31 mars, l'entente ne réjouit personne bien évidemment. Dans le contexte très particulier dans lequel se retrouvent les entreprises de transformation, il s'agissait d'une décision dure à prendre, mais qui permettait de réassigner des porcs au lieu de subir une nouvelle diminution des approvisionnements par les acheteurs québécois. N'hésitez pas à joindre votre président ou votre secrétaire, M. Marc-Antoine Parent (418 228-5588, poste 2004), pour discuter de cette décision et des répercussions pour votre entreprise.

AGA des Éleveurs de porcs de la Beauce

Lors de leur AGA tenue à Sainte-Marie, les Éleveurs de porcs de la Beauce ont adopté cinq résolutions traitant, entre autres, du partage de la richesse et du risque dans la filière porcine et de la diversité de canaux d'abattage pour les éleveurs de porcs. Mme Line Gagné (Ensemble du territoire #2) et M. Jean-François Grenier (Bellechasse-Etchemins) ont été réélus à titre d'administrateurs territoriaux. Tous les membres des comités de mise en marché ont été réélus, renommant ensuite Mme Guylaine Bergeron (naisseurs) et M. Simon Breton (finisseurs) à titre de présidente et président.

À noter que, le 27 avril, le conseil d'administration a réélu MM. René Roy et Pascal à titre de président et vice-président régionaux et a élu M. Simon Breton à titre de secrétaire-trésorier qui succède à Mme Guylaine Bergeron. Le nouveau représentant de la relève en production porcine, désigné par LARACA, est M. Francis Bouchard, de Saint-Isidore.

AGA des Éleveurs de porcs des Deux Rives

Les Éleveurs de porcs des Deux Rives ont, quant à eux, adopté trois résolutions lors de leur rendez-vous annuel, tenu à Lévis, relatives au mécanisme de gestion équilibrée et de contingence de la production, de la gestion des carcasses et de dispositions particulières à la Convention pour les porcs spécifiques (ou de niche). MM. Bernard Néron (Capitale-Nationale) et Benjamin Roy (Montmagny) ont été réélus à titre d'administrateurs territoriaux, tandis que M. Anthony Gauthier a succédé à M. Rémy Gauthier pour le poste de Principale production dans une MRC. M. Anthony Gauthier a également intégré le Comité de mise en marché – naisseurs aux côtés de MM. Étienne Boucher, Daniel Samson et Sylvain Bouffard, ce dernier continuant à en être le président. M. Maxime Gosselin a été réélu président du Comité de mise en marché – finisseurs, dans lequel il siège aux côtés de MM. Martin Boutin et Olivier Bilodeau.

Lors de la séance du conseil d'administration, qui a immédiatement suivi l'assemblée, MM. Louis-Philippe Roy, Sylvain Bouffard et Maxime Gosselin ont été réélus respectivement président, 1^{er} vice-président et secrétaire-trésorier des Éleveurs de porcs des Deux Rives. M. Benjamin Roy a été nouvellement élu 2^e vice-président en remplacement de M. Martin Boutin.